

RÈGLES IMPÉRATIVES POUR LA CONSIGNATION D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT SUIVANT LA NF C18-510

AU PRÉALABLE, S'ÉQUIPER EN FONCTION DE L'ANALYSE DU RISQUE ÉLECTRIQUE. NOS ÉQUIPEMENTS ASSURENT VOTRE PROTECTION ET VOTRE SÉCURITÉ :



MO-286



SÉRIE CGM



APA-410



MS-917-PG



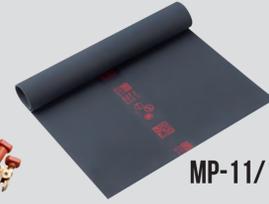
AL-201/1



AL-240-Z



MC-296-NFC



MP-11/16



AP-60



AL-31/05



AL-316

1 SÉPARATION DES SOURCES DE TENSION.



2 CONdamnATION EN POSITION D'OUVERTURE DES ORGANES DE SÉPARATION.



3 IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL.



4 VÉRIFICATION D'ABSENCE DE TENSION.



5 MISE À LA TERRE ET EN COURT-CIRCUIT.



6 BALISAGE DE LA ZONE DE TRAVAIL.



VISUALISEZ
NOS CATALOGUES, GUIDES GRATUITS ET
VIDEOS PRATIQUES SUR VOTRE MOBILE



**RETROUVEZ-NOUS
SUR YOUTUBE ET
WWW.CATUELEC.COM !**

SPÉCIALISTE DE LA PRÉVENTION
DU RISQUE ÉLECTRIQUE

Service Clients : Tél. : 01 42 31 46 46

Service Technique : Tél. : 01 42 31 46 95 / 01 42 31 63 10

CATU™

SICAME GROUP